

## Comité des fêtes

### Compte rendu de la réunion préparatoire du jeudi 16 octobre 2020

---

Sept personnes étaient présentes lors de ce rendez-vous de préparation des réunions publiques de réflexion sur l'avenir du Comité des fêtes (CdF).

Monsieur le Maire a réaffirmé qu'il y aurait bien **un poste maintenu** pour l'appui au Comité des fêtes, à l'année (en temps partiel, quotité à voir). Le précédent responsable étant désormais affecté au service de l'animation jeunesse, il faut recruter une personne qui sera chargée, entre autres, de la préparation des contrats (prestataires, musiciens, etc.) et de la programmation. Il faudra bien définir la répartition des tâches entre cette personne et le bureau du CdF, car ces derniers temps, le travail laissé à l'employé de la mairie avait augmenté de façon presque ingérable.

Il a été fait mention du texte envoyé par Jean-Paul Ducoulombier qui propose **un historique du Comité des fêtes** de Saint-Aubin. Cette « mémoire » doit accompagner la réflexion sur l'avenir. Il est décidé de joindre ce texte aux documents qui seront mis à disposition sur le site internet de la mairie (page du Comité des fêtes), à côté du compte rendu de la réunion du samedi 10 octobre et de divers documents utiles à la préparation des réunions de travail. Un lien sera fait à partir de la page d'accueil (agenda) de la mairie, afin d'éviter des pièces jointes dans les mails d'information.

Le projet de **Maison des associations** (à la fois lieu de rencontre et structure-interface) est évoqué, avec trois options pour son emplacement (ancienne gare – le lieu privilégié car pas de travaux à réaliser – local de la poste ou ancienne mairie – qui serait sans doute préférable, car médiathèque, mais beaucoup de travaux, donc coûteux). Le maire évoque aussi l'idée d'une Maison des associations inter-communale.

Un tour de table a permis de rappeler **les principaux points à discuter et les problèmes à résoudre** (cf. CR du 10 octobre).

Étant donné qu'il est très souhaitable que la nouvelle équipe soit en place avant la fin de l'année, le temps est très compté et les agendas sont déjà chargés. Il est proposé de convoquer **deux réunions de travail**, suivies de **l'Assemblée générale** lors de laquelle il sera procédé au vote du nouveau CA et bureau.

**La première se tiendra le samedi 24 octobre, la seconde le samedi 7 novembre, l'AG, le samedi 28 novembre** (10h, a priori au Cent79). Il faut donc en informer les habitants via les contacts mails dont dispose le comité des fêtes (env. 140), via le site internet de la Mairie (qui alimente aussi l'application Citykomi) et peut-être aussi sur le panneau lumineux. Un affichage papier dans quelques lieux-clés (office de tourisme, commerces) serait un plus, si le délai le permet.

#### **Réunion 1**

Afin que le travail de réflexion soit plus efficace, il est proposé de fonctionner, lors de la première réunion (24 oct.), par groupes de travail thématiques (la présence d'un membre du CA et d'un représentant de la mairie, par groupe, serait un atout) :

##### ***1. Quelles modifications pour les statuts du Comité des fêtes ?***

Quelques lignes du statut, en particulier celles qui concernent l'adhésion, doivent être modifiées, car la loi de 1901 prévoit que seuls les membres peuvent voter en AG pour l'élection du CA. D'autres articles doivent être précisés, par exemple sur les membres de droit (pour le

moment, seulement le maire), ou le nombre de membres du CA. Il faudra donc établir une liste des membres. On pourrait éventuellement préciser les attributions du CdF et ses rapports avec la mairie.

### **2. Comment renforcer les relations avec les associations ?**

Les statuts du CdF précisent bien (art. I-2 Rôle du Comité) : « *Il coordonne les activités des différents clubs et associations de Saint-Aubin-sur-Mer, en vue de l'établissement d'un programme d'animations.* ».

Il faut donc renforcer les liens existants, établir un véritable travail en commun avec les différentes associations, ce qui sera bénéfique également pour celles-ci (renforcement de la visibilité, appui logistique, etc.). Il faut motiver les présidents et délégués des associations pour qu'ils s'investissent dans les réunions communes autour de l'animation de la ville.

Il faudra discuter du rôle que la Maison des associations peut tenir, dans ce but.

Il faut aussi mettre en œuvre le projet de « Fête des associations » qui devrait également valoriser le travail de tous et renforcer la cohésion.

### **3. Quelles animations ?**

Il faudra – en se basant sur la précédente saison – établir une liste de toutes animations qui ont eu lieu, en précisant (tableau) celles qui ont été uniquement organisées soit par la mairie, soit par le Comité des fêtes, soit par une autre association, enfin celles qui ont été coorganisées.

La réflexion doit porter sur le type d'animation qu'il faut maintenir/ développer, par qui elles doivent être organisées, pour quel public, et à quel moment de l'année (en particulier, il faut veiller à ce que les animations se succèdent tout au long de l'année, et pas seulement à la période estivale).

Le constat a été fait que parmi les personnes qui se sont engagées au sein du CdF et comme bénévoles, ces dernières années, beaucoup étaient des habitants récents de Saint-Aubin-sur-Mer. Il est donc souhaitable de cibler particulièrement les nouveaux habitants, et de faire une action spécifique dans cette direction.

### **4. Comment améliorer la communication ?**

D'une manière générale, il a été convenu que la communication - qui existe déjà sous forme de brochure papier – pour la saison estivale – et sur divers supports, dont le site internet de la mairie, doit être renforcée.

Cette communication s'entend à tous les sens du terme, bien sûr en direction des habitants et touristes (information et recherche de bénévoles), avec les associations, avec la mairie, mais aussi la communication interne au sein du CA/bureau du CdF.

Le support papier du programme estival doit être maintenu, mais il ne peut être multiplié (coût, délais). Il faut donc renforcer les autres supports, d'autant plus qu'ils peuvent atteindre plus facilement un public jeune. Il faut aussi développer la liste des contacts pour une diffusion plus large de mails. Une « framaliste » a été mise en place, il faut la mettre en œuvre et augmenter progressivement le nombre de ses contacts (abonnés).

On prévoit donc une réunion avec une courte introduction, environ 45 mn de travail en groupes, chaque groupe rapportant ensuite ses réflexions et propositions à l'ensemble des participants, avec si possible la validation de certaines solutions /propositions.

## **Réunion 2**

Comme la question du bénévolat est un véritable souci et que la baisse de celui-ci (d'une manière générale et pour différentes raisons) met en danger le futur de l'animation de la ville, il a semblé nécessaire de consacrer la seconde réunion (7 nov.) à ce problème.

***Comment assurer un recrutement stable de bénévoles pour les différentes animations ?***

C'est une question-clé, car leur nombre étant en recul, ceux qui restent s'épuisent et ne prennent plus plaisir à participer – alors que ces moments de convivialité entre bénévoles sont pourtant importants pour leur motivation.

Il faudrait arriver à diversifier ce recrutement (en particulier mobiliser de jeunes adultes), en fonction des différents types d'animations.

Le problème semble se poser plus spécifiquement lors des deux mois d'été, en raison des vacances des uns et des autres. Il y a là peut-être un équilibre à redéfinir (été/ dix autres mois) entre l'action directe de la mairie et celle du Comité des fêtes et des associations. D'autant plus que les habitants bénévoles sont sans doute plus susceptibles de s'engager pour des animations qui les concernent plus spécifiquement.

Il faudrait travailler en partenariat avec toutes les associations qui sont évidemment toutes concernées par ce problème.

Il est proposé de travailler également en petits groupes qui présenteront ensuite le bilan de leur réflexion à l'ensemble des participants. On attend donc des propositions concrètes, si possible faciles à mettre en œuvre, qui pourront renforcer les « forces vives », indispensables pour l'animation de la ville tout au long de l'année.